

## ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

### 5 - RÉFÉRENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

### BLOC 1 : Analyser les besoins de l'entreprise en termes de sécurité et de conformité

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>A1. Détermination du cadre juridique applicable</b></p> <p>T1. Identification des spécificités de l'entreprise</p> <p>T2. Analyse des activités et de l'écosystème de l'entreprise</p> <p>T3. Mise en place d'un système de veille</p>	<p>C1. Déterminer le cadre juridique applicable à l'entreprise en analysant son contexte à l'aide d'une étude de ses activités et de son secteur afin d'identifier le périmètre réglementaire</p> <p>C2. Assurer une veille technologique en s'appuyant sur divers outils et sources afin de se tenir informé des dernières avancées du domaine</p>	<p><b>Etude de cas :</b></p> <p>A partir d'un projet de mise en conformité d'une entreprise par rapport au RGPD, le candidat doit analyser le contexte de l'entreprise en menant une étude de ses activités et de son secteur et identifier le cadre juridique dans lequel elle s'inscrit.</p>	<p>C1 Une analyse des activités de l'entreprise est réalisée</p> <p>C1 Une analyse de l'écosystème de l'entreprise est établie</p> <p>C1 Le cadre juridique de l'entreprise vis-à-vis de la protection des données personnelles est identifié</p> <p>C2 Un système de veille en continu est mis en place</p> <p>C2 Les sources utilisées pour la veille sont fiables (CNIL, DALLOZ, ...)</p>
<p><b>A2. Identification des risques de sécurité et de conformité de l'entreprise</b></p>	<p>C3. Identifier les risques de sécurité et de conformité de l'entreprise en s'appuyant sur une méthode d'analyse de risque afin d'avoir une vision exhaustive des risques potentiels encourus par l'organisation</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Sur la base d'une mise en situation professionnelle, le candidat doit réaliser</p>	<p>C3 L'ensemble des traitements de données personnelles opérés par l'organisation sont recensés</p> <p>C3 L'identification des risques est complète</p>

## ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>T1. Recensement de l'ensemble des traitements de données personnelles opérés par l'organisation</p> <p>T2. Détermination d'une matrice de risque en lien avec la réglementation en vigueur (RGPD, loi informatique et libertés, ...)</p> <p>T3. Etablissement du plan de traitement des risques</p>	<p>C4. Établir un plan de traitement de risques en élaborant une matrice en lien avec la réglementation en vigueur afin de prioriser les risques majeurs pour l'organisation</p>	<p>une Privacy Impact Assessment (PIA) et proposer un Plan de Traitement des Risques (PTR) au moyen d'une des méthodes proposées par la CNIL ou une instance de sécurité (ANSSI, CLUSIF)</p>	<p>C4 La matrice de risques est construite en prenant en compte la réglementation en vigueur (RGPD, loi informatique et libertés, ...)</p> <p>C4 Les risques majeurs pour l'organisation sont déterminés et argumentés</p> <p>C4 Le plan de traitement des risques est établi, il priorise les risques à traiter et justifie les éventuelles évictions</p>
<p><b>A3. Définition de la politique de protection des données</b></p> <p>T1. Détermination des objectifs et des moyens à allouer</p> <p>T2. Intégration des nouveautés légales et doctrinales</p>	<p>C5. Définir la politique de protection des données personnelles en déterminant les objectifs et les moyens et en s'appuyant sur la réglementation en vigueur afin de l'adapter aux risques et à la nature des opérations de traitement</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle portant sur la rédaction d'une partie de la PSSI ou de la Politique de Protection des Données, le candidat doit formuler un ensemble d'exigences et identifier les moyens à allouer.</p>	<p>C5 Les objectifs de la politique de protection des données sont déterminés et argumentés en regard des risques de sécurité et de non-conformité encourus</p> <p>C5 Les exigences établies prennent en compte les nouveautés légales et doctrinales</p> <p>C5 Les moyens à allouer sont déterminés</p>

## ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

### BLOC 2 : Implémenter une politique de sécurité et de conformité des données personnelles

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>A1. Mise en conformité du traitement des données personnelles</b></p> <p>T1. Détermination de procédures de sécurité / de mise en conformité</p> <p>T2. Mise en œuvre du plan d'actions</p>	<p>C6. Intégrer la sécurité et la conformité dans le système d'information en définissant et en appliquant un plan d'actions de procédures permettant la mise en conformité de l'existant</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Sur la base d'une mise en situation professionnelle portant sur un exercice d'architecture le candidat doit définir un plan d'action de procédures permettant la mise en conformité de l'existant.</p>	<p>C6 Les procédures de sécurité / de mise en conformité sont déterminées dans le respect de la politique de protection des données</p> <p>C6 Les personnes impliquées sont déterminées</p> <p>C6 La période de réalisation est fixée</p> <p>C6 Les critères de réussite du plan d'action sont définis</p>
<p><b>A2. Assurance de la protection des données dès la conception d'un traitement (Security by Design)</b></p> <p>T1. Adaptation des mesures de protection à la nature des opérations de traitement</p> <p>T2. Tenue des registres au titre de l'accountability</p>	<p>C7. Formaliser les mesures de protection des données dès la conception d'un traitement en les adaptant aux risques et à la nature des opérations de traitement et en tenant des registres afin d'éviter les incidents de sécurité et de conformité</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Sur la base d'une mise en situation professionnelle portant sur la protection des données, le candidat doit adapter et encadrer les mécanismes de création de traitement au RGPD et tenir les registres.</p>	<p>C7 Les mesures de protection des données sont adaptées à la nature des opérations de traitement créées.</p> <p>C7 Les mesures de protection sont systématisées dès la conception</p> <p>C7 Un registre documentant l'ensemble des mesures et opérations de traitement est établi.</p>

## ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p><b>A3. Suivi et ajustement du plan d'action et de la politique de protection des données personnelles</b></p> <p>T1. Détermination d'indicateurs de suivi</p> <p>T2. Mise en place d'actions correctives</p>	<p>C8. Assurer le suivi de l'application de la politique de protection des données personnelles à l'aide d'outils de traçabilité de la sécurité et de la conformité de l'entreprise afin d'identifier et mesurer les éventuels écarts</p> <p>C9. Réviser les procédures de sécurité, de conformité et la politique de protection des données en identifiant l'évolution de la réglementation et des facteurs de risques de l'organisation afin de les réduire</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Sur la base d'une mise en situation professionnelle portant sur le suivi et l'ajustement du plan d'action et de la politique de protection des données personnelles, le candidat doit déterminer des indicateurs de suivi et réviser les procédures et/ou la politique si nécessaire.</p>	<p>C8 Des outils de suivi sont mis en place, leur choix est justifié</p> <p>C8 Les éventuels écarts sont identifiés, leurs caractéristiques sont explicitées</p> <p>C9 Des modifications sont formulées et permettent d'assurer la poursuite du plan d'action</p> <p>C9 Les modifications formulées prennent en compte l'évolution éventuelle de la réglementation et des facteurs de risques de l'organisation</p>
<p><b>A4. Gestion des contrats avec les tiers</b></p> <p>T1. Identification du cadre juridique applicable (UE, hors UE, ...)</p> <p>T2. Etablissement des clauses de sécurité du contrat</p>	<p>C10. Gérer les contrats avec les sous-traitants et les clients du point de vue de la protection des données personnelles en s'appuyant sur une identification du cadre juridique applicable afin de sécuriser la contractualisation</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Sur la base d'une mise en situation professionnelle portant sur la gestion d'un contrat avec un sous-traitant, le candidat doit analyser et le cas échéant suggérer des corrections ou amendements des clauses du contrat afin de le rendre conforme.</p>	<p>C10 Le cadre juridique applicable est identifié (UE, hors UE, ...)</p> <p>C10 Le respect du droit des personnes propriétaires des données est évalué</p> <p>C10 Les préconisations de corrections ou amendements sont argumentés en regard de la mise en conformité du contrat</p>





## ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

### BLOC 4 : Accompagner les utilisateurs dans l'application des règles relatives à la protection des données personnelles

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>A1. Sensibilisation des directions, services et salariés concernant les règles relatives à la protection des données personnelles</b></p> <p>T1. Information et conseil sur les règles relatives à la protection des données personnelles, diffusion d'une culture « Informatique et Libertés »</p> <p>T2. Elaboration de supports de communication sur les obligations réglementaires et sur les bonnes pratiques</p>	<p>C15. Sensibiliser les directions, services et salariés sur les règles relatives à la protection des données personnelles en menant des actions d'information et de conseil afin de diffuser une culture « Informatique et Libertés » au sein de l'organisation</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Sur la base d'une mise en situation professionnelle portant sur la sensibilisation des collaborateurs d'une entreprise aux questions relatives à la protection des DCP, le candidat devra élaborer un support de communication présentant les obligations réglementaires et les bonnes pratiques reconnues par la profession.</p> <p>Le candidat présentera son support lors d'un entretien oral.</p>	<p>C15 La charte graphique de l'entreprise est respectée</p> <p>C15 Une infographie est intégrée au support et présente des données de manière visuelle</p> <p>C15 La présentation orale et le rendu écrit sont structurés</p> <p>C15 Les obligations réglementaires sont exposées de manière exhaustive et compréhensibles par des profils non techniques.</p> <p>C15 Les bonnes pratiques reconnues par la profession sont explicitées</p>
<p><b>A2. Information des droits des personnes concernées par le traitement de données personnelles</b></p> <p>T1. Intégration des mentions légales</p> <p>T2. Intégration de formulaires d'autorisation (explicite ou implicite)</p>	<p>C16. Informer les propriétaires de données de leurs droits en termes d'utilisation des données personnelles les concernant en intégrant les mentions légales et formulaires d'autorisation afin de leur permettre d'exercer leurs prérogatives</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Sur la base d'une mise en situation professionnelle portant sur l'information des droits des personnes concernées par le traitement de DCP, le candidat devra</p>	<p>C16 Les mentions légales rédigées respectent le cadre réglementaire applicable</p> <p>C16 Les mentions légales sont visibles, accessibles</p> <p>C16 Le formulaire d'autorisation explicite ou implicite est établi. Le type de</p>

## ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		rédiger les mentions légales et élaborer un formulaire d'autorisation	formulaire retenu est justifié au regard de la jurisprudence.
<p><b>A3. Accompagnement de la sous-traitance</b></p> <p>T1. Vérification des moyens mis en œuvre par le sous-traitant permettant d'assurer sécurité et conformité</p> <p>T2. Conseil sécurité et alerte</p>	<p>C17. Accompagner les sous-traitants en vérifiant les moyens mis en œuvre par les prestataires et en apportant conseils et alertes dans le but d'assurer la sécurité et la conformité des données personnelles exploitées</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle portant sur l'accompagnement de la sous-traitance, le candidat devra examiner un rapport d'audit sécurité fourni par le sous-traitant et formuler des préconisations en conséquence.</p>	<p>C17 Les points clés de l'audit sont explicités</p> <p>C17 Les moyens mis en œuvre par le sous-traitant sont évalués</p> <p>C17 Les manquements éventuels de la part du sous-traitant sont identifiés</p> <p>C17 Des conseils et alertes sont promulgués et permettent de tendre vers plus de sécurité et de conformité des DCP</p>

---

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle